

# GUICHET UNIQUE

## GUIDE D'UTILISATION pour les particuliers



**LES AVANT-MONTS**  
Communauté de communes  
OUEST HÉRAULT

# GUICHET UNIQUE GUIDE D'UTILISATION

Depuis janvier 2022, la Communauté de communes dématérialise ses démarches d'autorisations d'urbanisme. Vous pouvez désormais effectuer vos demandes en ligne par le biais du guichet unique urbanisme : <https://cartads.avant-monts.fr/guichet-unique>

Ce guide vous accompagne pour la création d'un compte usager et pour le dépôt en ligne de votre demande d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, certificat d'urbanisme...) Avant d'entamer cette démarche, veillez à préparer les pièces à déposer en vérifiant leur taille (maximum 25 Mo par document). Les extensions de format de fichier acceptées sont : \*pdf, \*jpg, \*png, \*tiff, \*gif

## LE DÉPÔT EN LIGNE

### CRÉER SON COMPTE USAGER

Dans un premier temps, vous devez vous inscrire au portail : Vous êtes particulier : créez un compte « Usager ».

LES AVANT-MONTS

GUICHET UNIQUE  
DES AVANT-MONTS

Connexion ou création de  
votre espace

Usager

sarah.romer@avantmonts.fr

Connexion

J'ai oublié mon mot de passe.  
Créer un compte Usager.

Rendez-vous ensuite dans votre boîte mail pour confirmer la création de votre compte. ⚠ Vous devez activer votre compte en cliquant sur le lien dans les 30 mn qui suivent. (Pensez à vérifier vos spams ou indésirables) Notez votre mot de passe, il restera le même pour toutes vos demandes.

# Formulaire d'inscription

## i Information

Une fois votre inscription validée, vous recevrez un email avec un lien pour activer votre compte.

### Vos données de connexion

Adresse email\*

 sarah.romero@avant-monts.fr

Confirmation de l'adresse email\*

 sarah.romero@avant-monts.fr

Mot de passe\*

 .....

Confirmation du mot de passe\*

 .....

Votre mot de passe doit contenir au moins 8 caractères, une lettre minuscule, une lettre majuscule, un chiffre, un caractère spécial autorisé (@ \$ ! % \* # ? &).

### Vos coordonnées

Vous êtes

Un particulier  Une personne morale

Civilité\*

Madame ▼

Nom\*

ROMERO

Prénom\*

SARAH

Date de naissance\*

 .....

Commune de naissance\*

MAGALAS

Code département de naissance

.....

Pays de naissance

France ▼

N°

.....

Extension

.....

Adresse\*

ZAE l'Audacieuse

Lieu-dit

.....

Boite postale

34480

Cedex

.....

Code postal\*

34480

Commune\*

MAGALAS

Téléphone\*

.....

### Validation

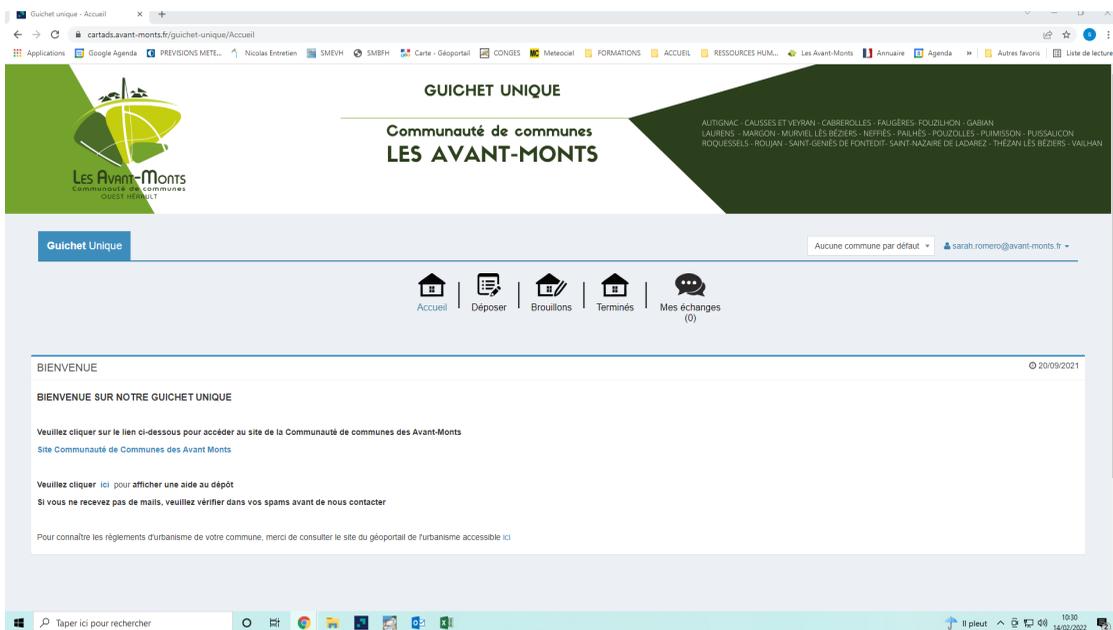
3 - 3 = ?



0

J'accepte les [Conditions Générales d'Utilisation](#).

Le dépôt en ligne est un nouveau service proposé aux usagers. Il n'est pas obligatoire. Votre mairie continue de vous accueillir pour recevoir vos demandes (papiers ou envoyées par courrier), avec les mêmes délais légaux de traitement.



## ACCÉDER A SON COMPTE USAGER

Vous pouvez maintenant faire vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne. Connectez-vous à la plateforme : <https://cartads.avant-monts.fr/guichet-unique>

- Choisissez le profil « Usager »
- Utiliser l'adresse email et le mot de passe choisis lors de votre inscription.

Vous avez alors accès au menu qui vous permettra d'effectuer vos demandes, suivre vos dossiers en cours ou encore échanger avec le service Urbanisme :



# DÉPOSER UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME

Pour effectuer une demande, cliquez sur :

## 1. TYPE DE LA DEMANDE

- Indiquez le type de demande correspondant à votre projet
- Puis validez pour passer à l'étape suivante

The screenshot shows the 'Guichet Unique' web application interface. At the top, there is a navigation bar with the text 'Guichet Unique' on the left and 'Aucune' on the right. Below this, a horizontal menu contains five icons with labels: 'Accueil' (Home), 'Déposer' (Submit), 'Brouillons' (Drafts), 'Terminés' (Completed), and 'Mes échanges (0)' (My exchanges). A progress indicator below the menu shows four steps: 1. Type de la demande (highlighted in blue), 2. Description du projet, 3. Pièces du dossier, and 4. Récapitulatif. The main content area is titled 'Type de la demande' and contains four dropdown menus: 'Commune\*' (set to 'AUTIGNAC'), 'Type de dossier\*' (set to 'PC - Permis de construire'), 'Numéro du Cerfa\*' (set to '13406\*07 - Demande de Permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes comprenant ou non des démolitions'), and 'Objet de la demande\*' (set to 'Permis de construire pour une maison individuelle'). A blue 'Valider' button is located at the bottom of the form. The Windows taskbar is visible at the bottom of the screen.

## 2. DESCRIPTION DU PROJET

- L'étape 2 vous permet d'ajouter un demandeur et éventuellement un correspondant, par exemple le nom d'un notaire ou d'un architecte.
- Suivre les indications à chaque étape pour compléter tous les renseignements concernant le projet.

Guichet Unique

Accueil | Déposer | Brouillons | Terminés | Mes échanges (0)

1 2 3  
Type de la demande Description du projet Pièces du dossier

Demander(s)

Liste du (ou des) demandeur(s)

Madame ROMERO SARAH (Principal)

Ajouter un demandeur

Le demandeur principal accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration

Correspondant

Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (autres que les décisions) soient adressés à une autre personne, veuillez ajouter un correspondant

Ajouter un correspondant

Valider

Guichet Unique

Accueil | Déposer | Brouillons | Terminés | Mes échanges (0)

1 2 3 4  
Type de la demande Description du projet Pièces du dossier Récapitulatif

Demander(s)	Modifier
Coordonnateur du dossier	Modifier
Avocats	Modifier
Nature du projet	Modifier
Désignation des constructeurs et tableaux des surfaces	Modifier
Désignation	Modifier
Participation pour venir en réseau	Modifier
Appréhension d'une législation connue	Modifier
Désignation des éléments nécessaires au calcul des impositions	Modifier
Versement pour visa-démarché (VSD)	Modifier
Autres renseignements	Modifier

Autres renseignements

(Informations complémentaires et justificatifs éventuels notamment l'attestation bancaire au prêt à taux zéro, si la collectivité a décidé l'opération facultative correspondante) peuvent vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables)

### 3. PIÈCES DU DOSSIER

Vous êtes invités à joindre les pièces nécessaires à votre dossier. Attention à bien déposer toutes les pièces obligatoires. Vous pouvez sélectionner jusqu'à 6 fichiers pour chaque pièce.

- Chaque fichier ne doit pas dépasser la taille de 25 Mo. Les formats de fichier autorisés sont : .doc,.docx,.pdf,.jpg,.jpeg,.bmp,.png

#### Exemple ci-dessous

PCMi01 : plan de situation

PCMi02 : plan de masse

PCMi03 : plan en coupes

PCMi04 : Notice...



#### Pièces obligatoires pour tous les dossiers

PCMi01*	Un plan de situation du terrain [Art. R. 431-37 a) du code de l'urbanisme] ⓘ 1 Aucun fichier
PCMi02*	Un plan de masse des constructions à édifier ou à modifier [Art. R. 431-9 du code de l'urbanisme] ⓘ 1 Aucun fichier
PCMi03*	Un plan en coupe du terrain et de la construction [Article R. 431-10 b) du code de l'urbanisme] ⓘ 1 Aucun fichier
PCMi04*	Une notice décrivant le terrain et présentant le projet [Art. R. 431-8 du code de l'urbanisme] ⓘ 1 Aucun fichier
PCMi05*	Un plan des façades et des toitures [Art. R. 431-10 a) du code de l'urbanisme] ⓘ 1 Aucun fichier

Vous pouvez sélectionner jusqu'à 6 fichiers pour chaque pièce.  
Chaque fichier ne doit pas dépasser la taille de 25 Mo.  
Extensions de fichier autorisées : .doc, .docx, .jpg, .png, .pdf

#### Pièces obligatoires pour tous les dossiers

##### A fournir uniquement si votre projet se situe dans un périmètre n'ayant pas fait l'objet d'un permis d'aménager

PCMi06	Un document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction dans son environnement [Art. R. 431-10 c) du code de l'urbanisme] ⓘ 1 Aucun fichier
PCMi07	Une photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche [Art. R. 431-10 d) du code de l'urbanisme] ⓘ 1 Aucun fichier
PCMi08	Une photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain [Art. R. 431-10 d) du code de l'urbanisme] ⓘ 1 Aucun fichier

Vous pouvez sélectionner jusqu'à 6 fichiers pour chaque pièce.  
Chaque fichier ne doit pas dépasser la taille de 25 Mo.  
Extensions de fichier autorisées : .doc, .docx, .jpg, .png, .pdf

#### Pièces complémentaires à joindre selon la nature ou la situation du projet

##### Si votre projet se situe dans un lotissement

PCMi09	La certifiât indiquant la surface constructible attribuée à votre lot [Art. R. 442-11 1er al du code de l'urbanisme] ⓘ 1 Aucun fichier
--------	---

**Vous êtes invités à joindre les pièces nécessaires à votre dossier. Attention à bien déposer toutes les pièces obligatoires. Vous pouvez sélectionner jusqu'à 6 fichiers pour chaque pièce.**

**Chaque fichier ne doit pas dépasser la taille de 25 Mo. Les formats de fichier autorisés sont : .doc,.docx,.pdf,.jpg,.jpeg,.bmp,.png**



#### Pièces obligatoires pour tous les dossiers

PCM01*	Un plan de situation du terrain [Art. R. 431-37 a) du code de l'urbanisme] ⓘ 📎 1-PCM01-Autograr_1Hrautru1.svg.png	📎 Ajouter un fichier
PCM02*	Un plan de masse des constructions à édifier ou à modifier [Art. R. 431-8 du code de l'urbanisme] ⓘ 📎 11-PCM02-Autograr_1Hrautru1.svg.png	📎 Ajouter un fichier
PCM03*	Un plan en coupe du terrain et de la construction [Article R. 431-10 b) du code de l'urbanisme] ⓘ 📎 19-PCM03-Autograr_1Hrautru1.svg.png	📎 Ajouter un fichier
PCM04*	Une notice décrivant le terrain et présentant le projet [Art. R. 431-8 du code de l'urbanisme] ⓘ 📎 2-PCM04-Autograr_1Hrautru1.svg.png	📎 Ajouter un fichier
PCM05*	Un plan des façades et des toitures [Art. R. 431-10 c) du code de l'urbanisme] ⓘ 📎 18-PCM05-Autograr_1Hrautru1.svg.png	📎 Ajouter un fichier

Vous pouvez sélectionner jusqu'à 6 fichiers pour chaque pièce.  
Chaque fichier ne doit pas dépasser la taille de 25 Mo.  
Extensions de fichier autorisées : .doc,.docx,.pdf,.jpg,.jpeg,.bmp,.png

#### Pièces obligatoires pour tous les dossiers

**A fournir uniquement si votre projet se situe dans un périmètre n'étant pas fait l'objet d'un permis d'aménager**

PCM06	Un document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction dans son environnement [Art. R. 431-10 c) du code de l'urbanisme] ⓘ 📎 16-PCM06-Autograr_1Hrautru1.svg.png	📎 Ajouter un fichier
PCM07	Une photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche [Art. R. 431-10 d) du code de l'urbanisme] ⓘ 📎 6-PCM07-Autograr_1Hrautru1.svg.png	📎 Ajouter un fichier
PCM08	Une photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain [Art. R. 431-10 d) du code de l'urbanisme] ⓘ 📎 7-PCM08-Autograr_1Hrautru1.svg.png	📎 Ajouter un fichier

Vous pouvez sélectionner jusqu'à 6 fichiers pour chaque pièce.  
Chaque fichier ne doit pas dépasser la taille de 25 Mo.  
Extensions de fichier autorisées : .doc,.docx,.pdf,.jpg,.jpeg,.bmp,.png

## 4. RÉCAPITULATIF

Avant de déposer votre demande, le récapitulatif vous permet de vérifier les informations saisies.

Vous devez signer votre demande et accepter les conditions d'utilisation. (La signature électronique est obtenue en indiquant le nom, prénom du demandeur et son adresse postale) Pour finir, cliquez sur le bouton « Déposer ma demande »

Selon le volume des pièces jointes au dossier, le dépôt peut prendre plusieurs minutes.

Guichet Unique

Accueil | Dépôt | Brouillons | Terminés | Mes échanges (0)

1 Type de la demande | 2 Description du projet | 3 Pièces du dossier | 4 Récapitulatif

Récapitulatif

Vérifier les informations saisies

Validation de la demande

- Permettre l'utilisation des informations nominatives comprises dans ce formulaire à des fins commerciales
- Je certifie que les informations fournies sont exactes et signe électroniquement les documents\*
- J'accepte les Conditions Générales d'Utilisation\*

Déposer ma demande

Vous recevrez un accusé d'enregistrement électronique et un récépissé de dépôt par mail (généralement dans les 15mn qui suivent).

Si une erreur est survenue, un autre email l'indique. Dans ce cas, vérifiez votre saisie dans le dossier ou contactez le service urbanisme.

Si une erreur s'affiche, ne pas ressaisir la demande mais transmettre l'information à : [urbanisme@avant-monts.fr](mailto:urbanisme@avant-monts.fr)

## INTERROMPRE ET REPRENDRE SA DEMANDE

Si vous devez interrompre votre demande, ou qu'il vous manque des pièces, votre progression est conservée. Cet espace vous permet d'accéder aux dossiers dont vous avez commencé la saisie, sans les avoir finalisés.



Cet espace vous permet d'accéder aux dossiers dont vous avez commencé la saisie, sans les avoir finalisés.

PC : 13406\*07

Commune : CHANVERRIE  
Type de dossier : Permis de construire  
Objet demande : Permis de construire pour une maison individuelle  
Nombre de pièces : Aucune pièce

---

Étape courante : Demandeur(s)  
Date de création : 25/05/2021 17h37  
Date de modification : 25/05/2021 17h37

Reprendre Supprimer

## SUIVRE UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME

Une fois le dossier déposé, vous pouvez suivre son avancement sur votre compte, accéder aux informations et aux pièces déposées, voire redéposer des pièces selon l'instruction du dossier.

- Le bouton « Voir l'avancement du dossier » présente les informations générales du dossier : référence, date de dépôt, date limite d'instruction, statut d'instruction, instructeur en charge du dossier
- Le bouton « Accéder aux pièces et correspondances du dossier » permet d'accéder à la liste des pièces déposées.
- Le bouton « Déposer un retrait » vous permet de demander l'annulation du dossier, à condition qu'aucun travaux n'ait été engagé.

# GUICHET UNIQUE

## Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

- Un service accessible à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée.
- Un gain de temps : plus besoin de vous déplacer pour déposer votre dossier ou expédier vos demandes en courrier recommandé.
- Une démarche écologique, grâce à des dossiers numériques.
- Plus de transparence sur le traitement de vos demandes, grâce à un circuit entièrement dématérialisé en lien avec l'ensemble des acteurs de l'instruction, des échanges facilités jusqu'à la décision de l'administration.



Communauté de communes  
Les Avant-Monts  
ZAE L'Audacieuse - 34480 Magalas